

00831

CILSS/CLUB DU SAHEL

C.A.B.O

LA SANTE ANIMALE AU NIGER

Dr. N'Golo TRAORE

Vétérinaire - Zootechnicien

Juin 1985

LA FANTASIMALE DU NIGER

-:~::~:~::~:-

- DR. N'GOLO TRAORE -

Vétérinaire - Zootechnicien

Juin 1985.

SOMMAIRE

	<u>PAGES</u>
<u>INTRODUCTION</u>	1
<u>I.- Analyse de la Situation</u>	2
1.1. Les Maladies Prioritaires	2
1.1.1. Les Maladies Virales	2
1.1.2. Les Maladies Bactériennes	3
1.1.3. Les Maladies Parasitaires	4
1.1.4. Les Maladies Nutritionnelles	5
<u>II.- Les Actions que mène le Service de l'Élevage face au Tableau Pathologique décrit ci-dessus.</u>	5
2.1. L'Organisation du service	5
2.2. Le Personnel	7
2.3. Les Moyens	8
<u>III.- Contraintes et Recommandations</u>	
3.1. Contraintes	11
3.2. Recommandations	12
<u>ANNEXES</u> .-	

INTRODUCTION

Le récent Débat National sur l'Elevage organisé à Tahoua du 4 au 10 Avril a donné l'occasion d'analyser, à la lumière de la crise que traverse le système agro-pastoral et surtout pastoral-sahélien les principales causes et les conséquences de cette crise. L'objectif principal de cette grande rencontre nationale était de faire un examen critique des politiques menées de l'époque coloniale à nos jours et de faire des recommandations susceptibles d'induire les changements souhaités et de tendre vers les grands objectifs nationaux qui restent :

- 1°) - la préservation et la restauration de l'équilibre écologique,
- 2°) - la sécurité des éleveurs et de l'élevage,
- 3°) - la contribution du secteur de l'élevage à l'autosuffisance alimentaire et à l'économie nationale.

L'on ne peut s'étonner d'une telle constance.

1)- Sur le plan économique :

Jusqu'en 1970, début d'exploitation effective de l'Uranium, l'élevage procurait 50 % des recettes d'exploitation et contribue de nos jours à 18,46 % du produit intérieur brut. L'élevage national reste la seule source d'approvisionnement du pays en protéines animales, la contribution de la pêche étant encore faible.

2)- Sur le plan social :

Pour les Pasteurs Peulhs, Arabes, Touareg et Toubou, l'élevage a toujours constitué non seulement un mode de production, mais surtout un mode de vie social qui s'est merveilleusement adapté au milieu physique, y a secrété une riche culture qui a cimenté la cohésion de ces communautés.

La population vivant traditionnellement de cette activité représente environ 26 % de la population totale.

3)- Sur le plan écologique :

Alors que 117.000 Km² seulement situés en zone Soudanienne recevant 500 à 850 mm de pluie sont propices à l'agriculture, le reste du pays 1.150.000 Km² se situe dans les zones Sahariennes et Sahéliennes et modèle de toute son aridité et son austérité le comportement des hommes et leur détermination à survivre.

Il convient d'avoir ces données à l'esprit lorsqu'on analyse la situation du pays, les programmes et projets de développement de l'élevage.

La logique de l'approche imposée par les contraintes n'est pas toujours compréhensive face aux problèmes sociaux et politique que soulève telle ou telle solution.

Quelle est la part que prendra une bonne politique de santé animale dans la réalisation de ces objectifs ?

Quel degré de priorité doivent avoir les actions de protection sanitaire dans le faisceau des facteurs qui influent sur la productivité de l'élevage nigérien ?

Telles sont les questions principales qui se posent.

La santé animale est le préalable à toute action de production animale. Si son maintien à un niveau de couverture permettant de sauvegarder le capital national nécessite de la part du gouvernement un effort soutenu, il est clair que la justification économique même de cet effort demeure la garantie d'une productivité plus élevée du troupeau.

Dans ce rapport nous nous proposons de faire le diagnostic de l'état sanitaire du cheptel nigérien, d'examiner les actions engagées par les pouvoirs publics pour le maintenir à un niveau satisfaisant, d'identifier les contraintes à surmonter et de faire enfin des recommandations susceptibles d'aider à l'amélioration de la situation.

I.- ANALYSE DE LA SITUATION SANITAIRE :

Une des grandes batailles de l'élevage depuis la colonisation fut la lutte contre les grandes épizooties qui décimaient alors le bétail et qui ont noms : peste bovine, péripneumonie contagieuse des bovidées, pasteurellose, charbons symptomatiques, charbon bactérien, peste des petits ruminants. Les maladies parasitaires digestives et sanguines ajoutent par ailleurs une note particulière en fonction de la zone écologique où l'on se situe : ce sont principalement les trypanosomiasés, les coccidiosés, les strongylosés et distomatoses, les piroplasmoses.

1.1. Les maladies prioritaires

1.1.1. Les maladies virales

a) - La peste bovine

La peste bovine qui causait des ravages sur les troupeaux fut une des préoccupations majeures des services vétérinaires depuis l'époque coloniale. Les efforts ont été déployés dans le domaine de la recherche pour la mise au point d'un vaccin efficace. Dans ce domaine les résultats sont excellents avec la production du vaccin tissulaire qui assure une bonne couverture immunitaire. Les jeunes animaux vaccinés trois ans de suite sont bien protégés pour le reste de leur carrière. La création en 1966 du Laboratoire central vétérinaire a permis de produire sur place un vaccin de qualité.

La campagne conjointe de lutte contre la peste bovine qui s'est déroulée dans 22 pays africains de 1962 à 1968 a permis de contrôler sérieusement la maladie au Niger depuis 1968.

Si les services vétérinaires relevaient 497 foyers de peste ayant entraîné 3.779 malades et 2.158 morts en 1959, la situation se caractérisait déjà en 1974 par quelques cas sporadiques signalés dans les départements de Niamey et Dosso sur des animaux en transit. De 1974 à 1979 aucun foyer de peste n'apparut au Niger.

Le tableau n° 3 en annexe / ^{donne} l'évolution du nombre des foyers et les immunisations effectuées.

Si en 1982 on note encore 6 foyers en provenance de l'étranger rapidement éliminés, l'on doit relier ces quelques irrptions aux caractéristiques de la maladie, aux conditions de lutte contre elle.

- Réservoir du virus constitué par les animaux sauvages
- Vaste territoire
- Frontière avec 7 pays difficiles à contrôler
- Dispersion du troupeau
- Insuffisance quantitative et qualitative des parcs de vaccinations.

L'on peut donc malgré l'apparition d'année en année de quelques foyers affirmer que la couverture sanitaire contre la peste bovine est bonne et doit être maintenue et améliorée, l'existence de la maladie à l'état enzootique dans la région exigeant une vigilance permanente.

b) - La peste des petits ruminants

Cette affection virale est signalée dans tous les rapports du service d'élevage comme étant préoccupante. Cependant en dehors des mesures de prophylaxie sanitaire, aucune vaccination n'est entreprise pour lutter contre la maladie. Le Laboratoire Central de l'Élevage songe à la mise au point d'un vaccin.

c) - La fièvre aphteuse

"Cette maladie qui sévit de façon enzootique dans toute la zone inter-tropicale africaine sous une forme clinique assez frustrée" 1/ a été signalée au Niger comme au Mali.

Le rapport annuel 1980 du service de l'Élevage note des foyers sporadiques un peu plus nombreux chaque année.

Le virus en cause est de type SAT.

Les manifestations bénignes de la maladie dans les pays sahéliens expliquent l'inexistence de prophylaxie médicale contre elle.

d) - La maladie de Nex-Castle

Elle cause une forte mortalité dans les élevages avicoles traditionnels ou modernes. Avec les autres maladies aviaires elle contribue à diminuer la production de ce petit élevage qui constitue une source importante de protéines et de revenus pour les producteurs ruraux et périurbains.

1.1.2. Les maladies bactériennes :

a) - La péripneumonie contagieuse des bovidés :

C'est une maladie qui existe de façon enzootique dans tous les pays sahéliens. Elle occasionne de lourdes pertes lorsqu'éclatent des épidémies. C'est la deuxième maladie qui fait l'objet de contrôle sérieux par les services vétérinaires au Niger, avec la multiplication du nombre de foyers au cours des dernières années.

Des campagnes annuelles de vaccinations systématiques sont organisées dans les Régions exposées (Ouest, Nord-Ouest et Extrême-Est du pays) sur les berges du lac Tchad. Le tableau N° 4 indique la situation des foyers et les vaccinations effectuées contre la maladie. De 1972 à 1981 les services vétérinaires ont fait face à 103 foyers ayant entraîné 336 malades et 235 morts soit environ 70 %.

b) - Les charbons symptomatiques et bactériidien :

Ils sévissent à l'état enzootique. Les vaccinations systématiques effectuées dans les zones à risque permettent de contrôler ces maladies. Le tableau N° 5 donne la situation et les immunisations réalisées. Il montre le caractère meurtrier de ces maladies : 47,5 à 100 % pour le symptomatique et presque toujours 100 % pour le bactériidien. Le charbon bactériidien qui est zoonose exige une surveillance continue et des mesures de prophylaxie sanitaire rigoureuse pour éteindre les foyers.

c) - La pasteurellose :

Ne constitue pas aujourd'hui une menace sérieuse pour le bétail. Les quelques rares foyers sont contrôlés par la vaccination systématique qu'effectue le service de l'élevage dans les Régions exposées.

d) - La Brucellose :

Elle semble très répandue dans le pays. Son épidémiologie est mal connue malgré son incidence économique probablement importante sur la productivité du troupeau. Les enquêtes effectuées à la station de Toukeuneus en 1980 ont donné une seropositivité importante chez les femelles adultes (24,4 % de l'effectif femelle et 17 % de l'effectif total). Son incidence est surtout forte dans les élevages sédentaires améliorés (station, fermes laitières).

Les manifestations de la maladie (avortements, mortalités embryonnaires, boiteries, baisses de fécondité) en font une maladie d'avenir qui retient l'attention des services techniques .

e) - Les pneumopathies des petits ruminants :

Sous cette appellation, nous regroupons entre autre la pleuropneumonie contagieuse de la chèvre et les syndromes respiratoires à étiologie complexe. En 1960 le service de l'élevage relevait 5 foyers ayant fait 137 malades et 3 morts dans la région de Gari. Le rôle que les petits ruminants sont appelés à jouer dans les systèmes pastoraux sahéleins exige un effort sérieux de recherche sur l'étiologie de ces maladies respiratoires et la mise au point de vaccins pour les combattre. C'est une préoccupation actuelle du Laboratoire de l'Elevage de Niamey qui malheureusement manque de moyens pour y faire face.

f) - La Tuberculose :

Elle est considérée comme une maladie négligeable. Elle n'est que rarement détectée cliniquement. C'est l'inspection des viandes dans les abattoirs qui révèle sa présence dans le pays. Bien qu'elle soit une zoonose aucune action d'envergure n'est entreprise ni même envisagée pour appréhender et combattre éventuellement cette pathologie.

1.1.3. Les Maladies Parasitaires :

a) - Les trypanosomiasés auxquelles les zébus sont particulièrement sensibles sont connues surtout dans les zones soudanaises à glossines. Le bétail effectuant les transhumances dans ces écologies dans le territoire national comme à l'étranger, il convient de mieux organiser la protection du cheptel contre ces parasites sanguicoles.

b) - Les autres maladies parasitaires internes à signaler

sont : les helminthoses, les coccidioses, les rikettsioses, les theillemosioses et les piroplasmoses. Les parasitoses gastro-intestinales sévères chez les jeunes se manifestent par des diarrhées, une mortalité élevée (5 à 15 %) 1/ un retard de croissance et une baisse de la résistance aux autres maladies microbiennes. Il y a là un autre facteur important qui influe sur la productivité du troupeau. La lutte contre les piroplasmoses et les theillemosioses appelle une lutte contre les tiques qui véhiculent les germes de ces maladies.

1/ IEMVT : Stratégie du développement de l'élevage dans les pays du Sahel -
Sahel D(80) 73 - Sept. 1980.

1.1.4. Les maladies nutritionnelles

Les fluctuations de la disponibilité des ressources alimentaires qui caractérisent l'élevage sahélien diminuent la production laitière des femelles, accroît la concurrence entre le veau et l'éleveur sur le peu de lait disponible. Ce lait absorbé est par ailleurs moins riche en minéraux et vitamines surtout en saison sèche. Les services de l'élevage ont pu ainsi relever des avitaminoses A qu'il a fallu combattre par l'importation de complexes polyvitaminiques. De nombreux veaux meurent certainement de misère physiologique. Ces maladies carencielles sont peu étudiées par les services vétérinaires. L'amélioration de la productivité du cheptel nécessite qu'une plus grande attention leur soit apportée.

II.- LES ACTIONS QUE MENENT LES SERVICES DE L'ELEVAGE FACE AU TABLEAU PATHOLOGIQUE DECRIT CI-DESSUS

2.1. L'organisation du Service

La Direction de l'Elevage et des Industries Animales a la responsabilité de la lutte contre ces maladies. Il comprend des services centraux et des services départementaux. Dépendent de lui : le Laboratoire Central de l'élevage, l'Office du Lait du Niger, la SONERAN, les projets comme le projet de Reconstitution du Ceptel et Centre de Multiplication, le projet d'Elevage Niger Centre-Est, le Projet Gestion des Parcours et Elevage au Niger, le Projet Vétophar, le Projet Embouche Bovine.

Les recherches zootechniques et vétérinaires, sont sous la responsabilité de l'Institut National de la Recherche Agronomique du Niger.

Ici nous ne parlerons que des services départementaux et du Laboratoire Central de l'Elevage et de Vétophar en raison de leur participation plus directe à la lutte contre les maladies.

2.1.1. Les services départementaux de l'élevage

Ils assurent l'ensemble des prestations légalement dévolues à la Direction de l'Elevage et des Industries Animales. Les sept (7) Directions Départementales sont : Agadez, Zinder, Dosso, Tahoua, Maradi, Niamey et Diffa. Leur action est prolongée par un réseau de Centres d'Immunisation et de postes vétérinaires. Le nombre de centres d'immunisations a évolué entre 32 en 1972 et 41 en 1980 et celui des postes entre 15 en 1972 et 31 en 1980.

Les infrastructures de terrain utilisées pour les vaccinations sont constituées par des parcs de vaccinations construits en béton, en bois ou en fer. Le service de l'élevage distingue les couloirs de vaccination en béton (159) en 1981 et ceux en bois-fer (32) en 1981. Les tableaux en annexe en donnent l'évolution au cours des années 1972 à 1981.

2.1.2. Le Laboratoire Central de l'Elevage

Créé en 1966, il a été géré par l'Institut d'Elevage et de Médecins Vétérinaire des pays Tropicaux (IEMVT) par le biais d'une Convention entre cet Organisme et le Gouvernement Nigérien. Sa mission couvrait alors les recherches vétérinaires et zootchniques, le diagnostic des maladies et la production de vaccins.

Avec la création de l'Institut National de la Recherche Agronomique du Niger (INRAN) en 1975 le Laboratoire lui fut rattaché avec l'ensemble de ses missions.

En 1980, le Laboratoire est rattaché à la Direction de l'Elevage et des Industries Animales et ne s'occupe plus que de la production des vaccins et de l'appui diagnostic aux services de terrain. Les recherches vétérinaires, tout en s'effectuant dans le même bâtiment relèvent comme les recherches zootchniques de l'INRAN, ce dernier ayant été détaché du Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur pour être placé sous la coupe du Ministère du Développement Rural.

Il apparaît ainsi que se posent au Niveau du Laboratoire Central de l'Elevage des problèmes d'ordre institutionnel et structurel. Il essaie présentement d'étendre son action à l'intérieur du pays par la création d'antennes dans certains départements.

Deux fonctionnent déjà à Tahoua et Zinder, Diffa et Agadez étant en projet.

Au stade actuel, le Laboratoire Central d'Elevage qui n'a pas de statut précis comporte les services suivants : Service Administratif, Service de Bactériologie, Service de Virologie, Service de Parasitologie.

Au 31 Décembre 1982, l'effectif du personnel comprenait 36 agents dont 4 Docteurs vétérinaires, 1 ingénieur des techniques de l'élevage, 1 biologiste, 2 assistants, 2 agents techniques d'élevage, pour ne citer que le personnel professionnel.

La production de vaccins de 1977 à 1982 est donnée dans le tableau n° 8.

2.1.3. La pharmacie centrale vétérinaire de l'Elevage Vétophar

La Pharmacie Centrale Vétérinaire créée en 1979 a comme objectifs de :

- Pallier aux insuffisances constatées dans le fonctionnement de la pharmacie de l'élevage.

- Répondre en permanence et sur toute l'étendue du territoire aux demandes et exigences des éleveurs et de l'Elevage en matière de produits et matériels vétérinaires.

- Permettre des traitements contre les maladies et des vaccinations contre les maladies dites secondaires.

- D'amener les éleveurs à investir pour leurs troupeaux.

Outre la Pharmacie Centrale à Niamey Vétophar comprend trois pharmacies régionales à Niamey, Tahoua et Zinder.

En 1980 le personnel de Vétophar se résumait à :

- 1 docteur vétérinaire Directeur
- 3 assistants d'élevage
- 6 agents techniques d'élevage
- 1 infirmier d'élevage.

2.2. Le personnel :

Le personnel du service de l'élevage et des industries animales comprend des professionnels et des auxiliaires. Le tableau n° 1 donne l'évolution de 1972 à 1981.

Parmi les professionnels on distingue :

- les cadres supérieurs : docteurs vétérinaires chargés de la conception,
- les cadres moyens : ingénieurs des travaux, assistants d'élevage, chargés de l'exécution des tâches, ils occupent parfois des fonctions qui exigent la présence d'un cadre supérieur et ce en raison de la pénurie en cadres de conception,
- les cadres d'exécution : agents techniques et infirmiers vétérinaires, et surveillants d'élevage.

Si des études ont été faites pour l'ensemble des pays du CILSS en vue de standardiser la hiérarchie et l'utilisation optimale de ces cadres, il ne semble pas que des décisions aient été prises dans ce sens. Ainsi le recensement du personnel cadre donnait 545 en 1981 dont 26 cadres supérieurs nigériens, 163 cadres moyens et 356 cadres d'exécution. Les rapports sont les suivants :

$$\frac{CM}{CS} = 6 \quad ; \quad \frac{CE}{CS} = 14 \quad ; \quad \frac{CE}{CM} = 2$$

Les normes théoriques sont :

$$\frac{CM}{CS} = 3 \quad ; \quad \frac{CE}{CS} = 15 \quad ; \quad \frac{CE}{CM} = 5 \quad (2)$$

Cette comparaison montre l'insuffisance des cadres supérieurs et des cadres moyens par rapport aux cadres d'exécution.

..... (2) La santé Animale dans les états sahéliens au sud du sahara.
Définition d'une politique d'action et élaboration de normes d'interven-
tion et de financement.

Le personnel auxilliaire comprend les moniteurs des cuirs et des peaux, les secrétaires dactylo, les chauffeurs, les ouvriers et manoeuvres.

Le tableau en annexe donne le détail de la répartition.

Le rendement d'un tel personnel est conditionné par la disponibilité d'un équipement adéquat et de moyens financiers suffisants. Cette analyse sera faite en détail.

2.3. Les moyens

Un effort a été fait par le Gouvernement pour équiper le service en moyens logistiques. Dans le cadre des projets les aides extérieures fournissent véhicules, équipement de froid et de transport de vaccins ainsi que le matériel technique de travail : seringues, aiguilles.

L'étendue du territoire et les caractéristiques du terrain imposent un besoin de renouvellement fréquent des moyens de déplacement et le service de l'élevage signale l'insuffisance des véhicules pour assurer toutes ses tâches.

S'agissant des crédits budgétaires de 1972 à 1979, ils ont pu garantir au service de l'élevage un niveau acceptable de crédit matériel. Le coefficient d'efficacité a varié entre 0,64 en 1972 et 0,43 en 1979. Le prix des vaccins produit par le Laboratoire Central n'est pas pris en compte ici. La disponibilité de moyens à niveau acceptable s'est traduite par les excellents résultats que nous avons soulignés en matière de lutte contre la peste bovine et péripneumonie contagieuse des bovines.

Les salaires ont augmenté beaucoup plus vite que les crédits de matériel surtout à partir de 1977. La chute importante du coefficient d'efficacité 0,43 à 0,31 de 1979 à 1981 est le reflet de ce déséquilibre.

Le maintien d'une bonne couverture sanitaire est impossible si cette tendance n'est pas redressée.

Les activités d'immunisation, principales activités du personnel cadre de l'élevage ne l'occupent que très partiellement. Une utilisation plus efficace des cadres appelle une diversification de leurs activités qui accorderait une plus grande phase à la vulgarisation des techniques de production, à la surveillance des parcours, au suivi des troupeaux et à la formation des éleveurs. Un recyclage du personnel est indispensable pour réaliser une telle réorientation de l'occupation des cadres de l'élevage.

Lutte contre les trypanosomiasés

Le traitement contre la trypanosomiase n'est pas systématique mais se fait à la demande des éleveurs pour la chimio-prévention ou lorsque des cas sont signalés. De 1972 à 1981 les services vétérinaires ont lutté contre 6 foyers dont les plus importants furent ceux de 1972 et 1981. L'effectif soumis à ces traitements n'a jamais dépassé 9 %.

Le tableau n° 8 donne le détail de ces traitements.

Les Activités de la Pharmacie

Les activités de la Pharmacie Centrale Vétérinaire se sont concentrées sur la distribution de quelques produits vétérinaires. Le Projet Vétophar ne semble pas avoir atteint un seul de ses objectifs. Son développement sous la forme actuelle de service public ou d'organisme d'Etat ne serait pas garanti. Le Gouvernement Nigérien s'oriente vers la création d'une société d'économie mixte, ou l'abandon de cette activité au secteur privé. Dans cette éventualité; le service de l'élevage doit avoir la haute main sur le contrôle des produits importés et distribués.

III.- Contraintes et Recommandations

3.1. Contraintes

3.1.1. La persistance des maladies constitue une contrainte de base pour le développement de l'élevage Nigérien. Malgré les bons résultats enregistrés dans la lutte contre la peste bovine et la péripneumonie le tableau pathologique est loin d'être sécurisant :

- la menace de la peste demeure tant que la campagne panafricaine en cours de préparation n'aura pas vu le jour
- la péripneumonie, maladie insidieuse et enzootique peut toujours faire une flambée dans les départements d'enzootie et s'étendre dans le pays
- les maladies des petits ruminants, dont la morbidité et la mortalité élevées diminuent la productivité de ces espèces sont mal connues et mal contrôlées.
- la transhumance des zébus dans les zones à glossine au niveau national comme dans les pays étrangers expose le cheptel aux trypanosomiasés animales.
- le soutien des services de terrain par le laboratoire de l'Elevage fait défaut par suite des difficultés que connaît cette institution.

3.1.2. Bien que sa mission déborde largement la tâche de protection sanitaire, cette dernière continue à poluriser l'essentiel de l'énergie du personnel de l'élevage. Elle n'est malheureusement pas perçue dans ses rapports directs avec la nécessité d'améliorer la production et la productivité.

En effet si dans le temps l'action sanitaire contribuait directement à l'augmentation de la production par réduction des mortalités, ces effets sont aujourd'hui anihilés par les fortes mortalités dues à la pénurie alimentaire. Dans cette optique les potentialités des petits ruminants et des volailles demeurent relativement intactes dans le contexte actuel des systèmes de production animale dominé par le déficit fourrager.

3.1.3. Les difficultés actuelles du laboratoire Central de l'élevage et en particulier le manque de moyen pour assurer le diagnostic et les recherches épidémiologiques en appui aux activités des agents sanitaires constitue une contrainte en particulier au développement de l'action sanitaire en faveur des chèvres, des moutons des chameaux et des volailles.

3.2. Recommandations

3.2.1. Une solide protection du cheptel contre la peste bovine, la peripneumonie, la pasteurellose, les charbons symptomatique et bacteridien, constitue une condition première à la réalisation de tout programme de développement de l'élevage au Niger ; la protection sanitaire doit cependant se concevoir dans le cadre d'un programme de production qui seule fonde l'effort de lutte contre les maladies. Il faut alors que les infrastructures de vaccination soient réparées ou créer en nombre suffisant et que la Direction de l'Elevage bénéficie des moyens logistiques et financiers que requiert sa mission.

3.2.2. La lutte contre les maladies parasitaires

Cette lutte encore timide doit être renforcée pour améliorer la productivité du troupeau. Les principaux produits doivent être disponibles pour les éleveurs et à des conditions de prix acceptables. Les éleveurs ont besoin d'être formés dans ce sens.

3.2.3. La pathologie des petits ruminants

Mal connue, elle n'occupe qu'un temps assez faible des agents de l'élevage. Des efforts doivent être déployés pour améliorer nos connaissances dans ce domaine, mettre au point des vaccins contre les maladies virales et bactériennes. Il est nécessaire également d'organiser une lutte systématique contre les parasitoses gastro-intestinales et respiratoires des petits ruminants. Répétons le encore l'augmentation de la productivité de ces espèces est une voie sûre d'augmentation de la production animale et de sécurisation des éleveurs.

3.2.4. Les Maladies Nutritionnelles seront contrôlées dans le cadre d'une amélioration globale de la conduite du troupeau, et de l'amélioration de l'alimentation.

3.2.5. Le Soutien au Laboratoire Central de l'Elevage

Si ce Laboratoire assure la production de l'ensemble des besoins du pays en vaccin, il apparaît que les conditions de production doivent être améliorées : contrôle de l'efficacité des vaccins, séparation des activités de production de vaccins et de diagnostic des maladies. Il doit disposer des moyens pour faire des recherches épidémiologiques de terrain et préciser les problèmes sanitaires prioritaires.

3.2.6. Efficacité de l'Encadrement Vétérinaire

Réduit actuellement à des tâches de protection sanitaire, le personnel cadre ne peut accroître son efficacité qu'en ayant une large ouverture sur les autres volets de la production animale : zootechnie, alimentation, économie, gestion des parcs, formation des éleveurs. Un programme de recyclage du personnel doit être élaboré à cet effet.

3.2.7. Mesures Sanitaires, Facteur d'augmentation de la productivité du bétail :

Il s'agit là d'un thème de recherche. Si l'en sait qu'une bonne couverture permet au bétail d'extérioriser ses potentialités sous conditions d'une alimentation suffisante et équilibrée, les caractéristiques propres de l'élevage sahélien font que l'incidence des polyparatitisme et certaines maladies bactériennes sur la productivité du troupeau est mal connue. Chez les petits ruminants comme chez les bovins il convient d'approfondir les recherches sur la question.

CONCLUSIONS

1. La situation sanitaire au Niger est bien contrôlée en ce qui concerne la peste bovine et la péripneumonie contagieuse des bovidés. Les campagnes systématiques de vaccinations ont maintenu la couverture vaccinale à un niveau satisfaisant : 80 %.
2. La pasteurellose, le charbon symptomatique et le charbon bactérien sévissent à l'état enzootique dans de nombreux endroits du pays. La lutte contre ces maladies doit s'intensifier.
3. La pathologie des petits ruminants et des volailles n'est pas maîtrisée. Elle doit constituer, avec les maladies du chameau la grande priorité de l'action sanitaire.
4. L'effort financier consenti par le Gouvernement doit être maintenu et renforcé pour conserver l'acquis et lancer de nouvelles actions utiles au développement de la production animale.
5. C'est dans ce sens qu'ont été faites les recommandations ci-dessus dont la prise en considération améliorera la situation.-

TABLEAU N° 1

EVOLUTION DES EFFECTIFS DEPUIS 1965

E E S	BOVINS	OVINS	CAPRINS	CAMELINS	EQUINS	ARSINS
5	4.100.000	2.630.000	6.000.000	360.000	160.000	315.000
6	4.200.000	2.660.000	6.125.000	360.000	160.000	315.000
7	4.320.000	2.720.000	6.275.000	360.000	-	-
8	4.450.000	2.800.000	6.430.000	360.000	170.000	360.000
9	4.130.000	2.770.000	6.200.000	330.000	190.000	335.000
0	4.000.000	2.700.000	6.000.000	345.000	200.000	370.000
1	4.100.000	2.765.000	6.765.000	345.000	200.000	370.000
2	4.200.000	2.850.000	6.300.000	345.000	200.000	370.000
3	2.200.000	1.800.000	4.300.000	285.000	176.000	312.000
4	2.420.000	2.200.000	4.918.000	235.000	200.000	353.000
5	2.630.000	2.230.000	5.395.000	253.000	212.000	364.700
6	2.800.000	2.436.000	5.946.000	257.000	230.000	392.000
7	2.969.000	2.640.000	6.540.000	367.000	256.000	445.000
8	3.120.000	2.740.000	6.700.000	375.000	261.000	454.000
9	3.257.000	2.860.000	6.871.000	383.000	265.000	463.000
0	3.354.000	2.473.000	7.043.000	391.000	270.000	473.000
1	3.419.000	3.188.000	7.119.000	399.000	275.000	483.000
2	3.472.000	3.315.000	7.259.000	407.000	279.000	485.000

SOURCE : Service de l'Elevage : rapports annuels.

TABLEAU N° 2

PESTE BOVINE : SITUATION AVANT LA CAMPAGNE CONJOINTE PC/15

<u>A N N E E S</u>	<u>Foyers</u>	<u>Malades</u>	<u>Morts</u>	<u>Nombre de Vaccinations</u>
1961	180	1.217	639	1.280.230
1960	185	1.155	712	1.313.597
1959	497	3.779	2.158	1.154.250
1958	385	2.799	1.330	1.027.904
1957	340	2.704	1.400	953.992

SOURCE : Service de l'Elevage : rapports annuels.

TABLEAU N° 3

EVOLUTION DES FOYERS DE PESTE BOVINE

ANNEES	Foyers	Malades	Morts	Immunisations
1972	11	98	56	2.069.842
1973	6	70	46	1.416.564
1974	1	4	2	868.270
1975	-	-	-	1.298.402
1976	-	-	-	1.569.837
1977	-	-	-	2.085.650
1978	-	-	-	1.804.772
1979	-	-	-	2.140.392
1980	7	193	85	2.676.541
1981	-	-	-	2.223.778
Totaux	24	365	189	18.154.048

SOURCE : Service de l'Elevage : rapports annuels.

TABLEAU N° 4

FOYERS ET IMMUNISATIONS CONTRE LES PERIPNEUMONIES

ANNÉES	Foyers	Malades	Morts	Immunisations
1972	20	159	112	1.074.672
1973	24	13	12	775.718
1974	7	28	20	446.742
1975	2	14	6	856.986
1976	2	30	22	1.040.957
1977	30	-	-	1.480.731
1978	10	65	35	1.084.425
1979	6	23	23	1.379.712
1980	1	4	4	1.703.709
1981	1	1	1	1.529.197

SOURCE : Service de l'Élevage : rapports annuels.

TABLEAU N° 5

FOYERS ET IMMUNISATION CONTRE LES 2 CHARBONS

Charbon Symptomatique					Charbon Bactérien				
Foyers	Malades	Morts	%	Vaccinés	Foyers	Malades	Morts	Vaccinés	
2	5	5	-	153.445	-	-	-	125.496	
1	4	4	-	137.118	-	-	-	90.102	
-	-	-	-	148.120	1	31	31	79.766	
5	31	18	-	75.959	2	10	280	264.006	
20	61	52	85,2	260.792	-	-	-	75.782	
2	-	-	-	203.374	1	?	?	68.155	
28	213	118	55,4	305.932	6	57	57	169.235	
87	422	273	64,7	265.590	24	442	398	219.706	
49	595	283	47,5	213.351	29	1454	281	234.798	
30	113	121	-	170.952	18	66	69	150.697	
						u			
x 224	1430	887	-	1.934.633	81	2060	1.116	1.477.743	

SOURCE : Service de l'Élevage : rapports annuels.

TABLEAU N° 6

EVOLUTION DES VACCINATIONS CONTRE LES PRINCIPALES MALADIES
ET TAUX DE COUVERTURE VACCINALE

Effectifs milliers	Peste Bovine		Pneumonie		Charbon Sympto	
	Vaccinés milliers	Taux Couv. %	Vaccinés milliers	Taux Couv. %	Vaccinés milliers	Taux Couv. %
:	:	:	:	:	:	:
4.450	1.375	30,9	49	1	124	2,8
4.200	2.070	49	1.075	25,6	153	0,3
2.630	1.298	49	857	32,6	76	2,9
2.800	1.570	56	1.041	37,2	26	0,9
2.969	2.085	70	1.480	49,8	203,4	6,8
3.120	1.804,772	57,8	1.084,45	34,7	308,932	9,9
3.257	2.140,3	65,7	1.379,7	42,3	265	8,1
3.354	2.676,4	79,8	1.703,7	50,8	213,3	6,3
3.419	2.738	80	1.808	52,9	170,9	5,0
3.472	2.926	84,3	2.026	69	250	7,2
:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:

SOURCE : Service de l'Elevage : rapports annuels.

TABLEAU N° 7

EVOLUTION PRODUCTION DE VACCINS

	: 1982	: 1977/78	: 1978/79	: 1979/80	: 1980/81
Bovine	: 3.460.800	: 2.667.500	: 2.860.500	: 2.465.000	: 1.420.400
P 1	: 2.721.520	: 1.468.600	: 1.668.000	: 1.368.000	: 935.000
omatique	: 362.000	: 432.750	: 387.200	: 140.100	: 233.700
ridien	: 373.000	: 209.900	: 356.500	: 258.600	: 375.250
rellose	: 238.300	: 141.800	: 269.000	: 99.200	: 238.300
T A L	: 7.156.070	: 4.920.550	: 5.541.200	: 4.340.900	: 3.136.850

SOURCE : Laboratoire Central de l'Elevage : rapports annuels.

Tab. N° 8 Evolution du Personnel.

ées :

	Vét.	ITE	A TE	AE	AT	IE	S.	MCP	SD	Ch.	O.	M
2	4(4)	-	6	32	-	183	3	82				
3	14(3)	-	8	23	33	144	14	68	11	53	97	150
4	15	-	12	36	44	147	31	64	14	50	51	127
5	20(9)	4	10	49	53	120	46	49	16	69	76	174
6	22	2 + 3	11	51	59	182		55	21	82	71	208
7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8	21	5	11	101	101	122	89	53	14	55	45	151
9	21	7	13	103	119	112	100	32	16	56	51	162
10	26	11	14	127	124	104	124	9	19	45	27	146
11	31(26)	15	14	134	132	85	139	23	25	61	41	132

- Vét. : Docteur vétérinaire
- I.T.E. : Ingénieur des techniques d'Elevage
- A.T.E. : Adjoint technique d'Elevage
- A.E. : Assistant d'Elevage
- S. : Surveillant d'Elevage
- I.E. : Infirmier d'Elevage
- M.C.P. : Moniteur des Cuirs et Peaux
- S.D. : Secrétaire dactyle + plantons
- O : Ouvriers + gardiens et graisseurs.
- () : Vétérinaires Nigériens.

SOURCE : Bilan sectoriel statistique Elevage.

... / ...

Tabl. 9 Evolution des Infrastructures et Equipement

Années	Centres Im.(SVA)	Postes Vét.	Couteurs Vacc.		Réfrigé- rateur	Machines à glace	Congé- lateurs	Véhicu- les
			Béton	Bois-Fer				
1972	32	15	148	47	?	?	?	?
1973	34	14	157	31	-	18	33	70
1974	36	15	158	24	?	21	34	75
1975	36	16	153	28	18	21	32	76
1976	34	16	154	30	19	21	32	99
1977	36	23	154	29	30	23	33	155
1978	36	23	141	37	25	23	33	192
1979	37	19	149	41	19	21	42	187
1980	41	31	162	38	23	23	48	166
1981	38	30	189	32	26	25	39	206

SOURCE : Bilan Sectoriel statistique Elevage.

TABLEAU N° 10 EVOLUTION DU BUDGET DE L'ELEVAGE
DE 1977 A 1981 EN MILLIERS DE F. CFA.

Année	Salaire du Personnel (P)	Crédit Matériel (M)	Total	Coefficient d'Efficacité	P/M
1972	146	95,3	241,3	0,64	
1973	156,5	97,0	253,5	0,62	
1974	163,6	93,9	257,5	0,57	
1975	197,2	93,7	290,9	0,48	
1976	244,3	100,260	314,561	0,47	
1977	235,5	145,966	381,466	0,62	
1978	271,9	155,233	427,33	0,57	
1979	301,	130,7	431,743	0,43	
1980	347,7	130,97	478,7	0,38	
1981	419	131,1	550,143	0,31	

Source : Bilan sectoriel : statistiques de l'Elevage.